

FONDS DE DOTATION PATRIMOINE ET SOLIDARITES EN ANJOU

Centre Saint-Jean

49045 ANGERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017



3 chemin du Pressoir Chênaie BP 58604 44186 NANTES CEDEX 4

FONDS DE DOTATION PATRIMOINE ET SOLIDARITES EN ANJOU

Siège social: Centre Saint-Jean - 49045 ANGERS

Au capital de 1 870 685 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres du Conseil d'administration.

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de FONDS DE DOTATION PATRIMOINE ET SOLIDARITES EN ANJOU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

3 chemin du Pressoir Chênaie BP 58604 44186 NANTES CEDEX 4

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

V - DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires

3 chemin du Pressoir Chênaie BP 58604 44186 NANTES CEDEX 4

relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier en accord avec le Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

3 chemin du Pressoir Chênaie BP 58604 44186 NANTES CEDEX 4

d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

 il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 25 mai 2018

a die

HLP Audit

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Vincent GOLDIE

Associé

FONDS DE DOTATION PATRIMOINE et SOLIDARITES EN ANJOU

Bilan - ACTIF EXERCICE 2017

4.00		2016 Net		
Actif	Brut	Amortissements et provisions	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	370 00 0,0 0		370 000,00	330 000,00
Constructions	L 480 000,00	45 573,29	1 434 426,71	1 302 444,48
Matériels médicaux				
Matériels de bureau et informatique	1			
Autres immobilisations corporelles	20 743,38	3 203,78	17 539,60	17 683,72
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres	10 000 ,00		10 000,00	10 000,00
TOTAL I	1 880 743,38	48 777,07	1 831 966,31	1 660 128,20
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CREANCES D'EXPLOITATION				
Créances clients et comptes rattachés				
Créances fiscales et sociales		- 1		
Autres	6 021,72		6 021,72	10 375,25
CREANCES DIVERSES				
Valeurs mobilières de placement		i		
Disponibilités	212 070,29		212 070,29	18 528,55
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	371,82		371,82	
TOTAL II	218 463,83		218 463,83	28 903,80
COMPTES DE REGULARISATION		İ		
Charges à répartir sur plusieurs exercices(III)				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion Actif(V)	1			
(V)				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Positions and amortiscements of any provisions				
TOTAL GENERAL (1 + 11 + 111 + 1V + V)	2 099 207,21	48 777,07	2 050 430,14	1 689 032,00
			F 020 TD0,17	1 002 035,00

FONDS DE DOTATION PATRIMOINE et SOLIDARITES EN ANJOU

BILAN - PASSIF EXERCICE 2017

Passif	2017	2016
CAPITAUX PROPRES		
Dotation	1 865 440,00	1 665 440,00
Complément de dotation	5 245,00	. ((,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
	5 245,00	
Dons et legs en capital		
Réserves	11 149,27	
Report à nouveau	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	11 149,27
Résultat de l'exercice	-11 553,33	11 149,27
Sous-total: situation nette	1 870 280,94	1 676 589,27
Subventions d'investissement		
TOTAL 1	1 870 280,94	1 676 589,27
IVIALI	1 870 280,54	1 0.0 307,27
FONDS DEDIES	149 410 00	
Sur dons	169 610,00	
TOTAL II	169 610,00	
DETTES		
DETTES FINANCIERES		*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 440,92	1 229,10
Emprunts et dettes financiers divers	1.440,92	1.227,10
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION	1 869,12	4 817.6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 144,80	3 424.64
Dettes fiscales et sociales	5 144,80	3 424,0
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 084.36	2 971,3
Autres dettes	2 004,50	2771,3
Charges à payer Produits constatés d'avance	[
Produits consistes d'avance		
TOTAL III	10 539,20	12 442,7
COMPTE DE REGULARISATION		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	2 050 430,14	1 689 032,00

FONDS DE DOTATION PATRIMOINE et SOLIDARITES EN ANJOU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 CHARGES

Charges	2017	2011
Charges	2017	2016
IARGES D'EXPLOITATION		
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	60 694,95	20 109,
Achats stockés d'approvisionnements		
Achats d'études et prestations		
Achats non stockés de matières et fournitures		
, animaux		
. consommables	5 123,49	2 800,
. fournitures et petits équipements	1 659,60	472,
Autres charges externes :		
sous-traitances		
. locations	645,71	675,
. maintenance et réparations	4 847,48	2 533,
. assurances	2 354,38	1 411,
documentation		
frais de colloques, seminaires, conférences	1 168,00	276,0
. personnel mis à disposition		
honoraires.	30 936,08	10 986,
. annonces et insertions.		250,0
catalogues et imprimés.	9 045,23	212,3
. publications		
. frais de transport	1 020 02	_ 1.07
. déplacements - missions - réceptions	1 830,97	368,6
Cotisations et autres droits	2 768,16	22,8
	315,85	98,7
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	14 761,32	196,6
sur rémunérations	408,32	125,0
taxe sur les salaires	-71,00	71,0
taxe s foncières	14 424,00	
CHARGES DE PERSONNEL	30.590,38	9.321,3
Salaires et traitements	21 489,00	6 612,0
charges sociales	9 101,38	2 709,3
indemnités de stage	1	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	30 410.12	18.366,9
sur immobilisations : dotations aux amortissements	30 410,12	18 366,9
engagements à réaliser sur ressources affectées		
AUTRES CHARGES	0.91	3,8
Subventions accordées Charges diverses		
Charges diverses	0,91	3,8
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	124 457 40	42.000.4
	136 457,68	47 998,4
RGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Perte de Change.		
Intérêts et charges assimilées		
RGES EXCEPTIONNELLES	173 376,68	760,00
Sur opérations de gestion	202,56	760,0
Sur exercice antérieur.	3 564,12	
Sur opérations en capital :	7.	
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Engagements à réaliser sur dons affectés.	169 610,00	
Total des charges	309 834,36	48 758,44
Solde créditeur de l'exercice		11 149,2
TOTAL GENERAL	309 834,36	59 907,71
	007,00	
		Pag

FONDS DE DOTATION PATRIMOINE et SOLIDARITES EN ANJOU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 PRODUITS

Produits	2017	2016
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Montant net du chiffre d'affaires		
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Collectes	206 762,12	2 340,00
Autres produits	91 441,37	57 559,24
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	298 203,49	59 899,24
PRODUITS FINANCIERS	77,54	8,47
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	77,54	8,4
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Total des produits Solde débiteur de l'exercice		
TOTAL GENERAL		

Fonds de dotation Patrimoine et Solidarités en Anjou

ANNEXE AU 31/12/2017

Total du bilan : 2 050 430.14 € Résultat : Déficit 11 553.33 €

> FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le Fonds de dotation Patrimoine et Solidarités en Anjou a été créé le 10 novembre 2015. Le 1^{er} exercice clos au 31 décembre 2016 comptait 14 mois alors que l'exercice clos au 31 décembre 2017 comptait 12 mois.

Lors du Conseil d'administration du 16 juin 2017, le Conseil, à l'unanimité, a convenu dans le strict respect de son objet statutaire, d'accepter aux frais exclusifs du donateur, la donation en pleine propriété, d'un immeuble constitué comme suit :

- Un jeu de boules de fort sis 4, Place du Tertre à ANGERS, estimé à 200 000 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuel de l'exercice clos au 31/12/2017 ont été établis et présentés conformément aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2009-01 du 5 février 2009 relatif aux fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité et d'exploitation
- permanence des méthodes comptables (fixité) et de comptabilité d'un exercice à l'autre
- de spécialisation (ou indépendance) des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

NOTE SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau de variation de l'actif immobilisé et des amortissements en pièce jointe

Fonds propres

Les Fonds propres s'élèvent à 1 870 280.94 € au 31/12/2017. Ils sont constitués :

- du résultat excédentaire 2016 de 11 149 €
- de l'apport de 1 865 440 €
- du résultat déficitaire 2017 de 11 553.33 €
- d'une dotation de 5 245 €

Fonds dédiés

Les fonds dédiés s'élèvent à 169 610 €

Origine - Nature et affectation des fonds dédiés	Montant initial	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Dons				169 610	169 610
Total				169 610	169 610

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ressources

Une partie des ressources correspond aux locations des biens immobiliers de la dotation.

Le complément des ressources émanent de dons d'entreprise et de particuliers. Ces dons ont un caractère répétitif, ils sont, donc, enregistrés dans une subdivision du compte 75 « Autres produits de gestion courante » soit le compte 754 « collectes ».

TABLEAU DE COMPARAISON DES MASSES SIGNIFICATIVES

	2017	2016			
Achats	6 783	3 273			
Frais généraux	53 912	16 836			
Impôts et Taxes	14 832	197			
Charges de personnel et assimilés	30 590	9 321			
Engagements à réaliser sur dons affectés	169 610	0			
Subventions accordées					
Dons	206 762	2 340			
Reprise sur fonds dédiés					

Compte d'emploi des ressources

	Emplois de	Affectation par		Ressources	Suivi des
	N	emplois des		collectées	ressources
EMPLOIS	=	ressources	RESSOURCES		collectées
5.00		collectées		Sur N	auprès
i	compte de	auprès du public		=	du public e
	résultat	utilisées sur N		compte de	utilisées sur
	- 1	-3		résultat (2)	-4
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
			NON		ļ
			NON AFFECTEES ET NON		
			UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES-			1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement	31 907		- Dons manuels non affectés		
- Versements à d'autres organismes					
agissant en France			- Dons manuels affectés	206 762	
			- Legs et autres libéralités		
			non affectés - Legs et autres libéralités		
			affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger		1			
- Actions réalisées directement			1.2. Autres produits liés à l'appel à		
			la générosité du public		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche des autres fonds					
privės			2 - AUTRES FONDS PRIVES		
2.3. Charges liées à la recherche de			3 - SUBVENTIONS & AUTRES		
subventions el autres concours publics			CONCOURS PUBLICS		
3 - FRAIS DE FONCTIONNÉMENT	5 245		4 - AUTRES PRODUITS		
- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE					
INSCRITS AU COMPTE	37 152		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU	206 762	
DE RESULTAT			COMPTE DE RESULTAT		
I - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR	100.015		III - REPORT DES RESSOURCES		
RESSOURCES AFFECTEES	169 610		AFFECTEES NON UTILISEES		
			DES EXERCICES ANTERIEURS		
			1 V- VARIATION DES FONDS		
			DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		
			(cf tableau des fonds dédiés)		
V - EXCEDENT DE RESSOURCES DE			V- INSUFFISANCE DE		
EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	206 762		VI-TOTAL GENERAL	206 762	
/ - Part des acquisitions d'immobilisations					
prutes de l'exercice financées					
nar les ressources collectées aunrès du nublic					
/I-Neutralisation des dotations aux					
imortissements des immobilisations inancées à compter de la première application		Į.			
lu règlement par les		1			
essources collectées aunrès du public					
/I - Total des emplois financés par les			VI-Total des emplois financès par		
essources collectées auprès du		- 1	les ressources collectées auprès		
			du		
ublic			public CESSON POOR COLLECTION		
		- 1	RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON		
		1	AFFECTEES ET NON UTILISEES		
			EN FIN D'EXERCICE		

FONDS DE DOTATION "PATRIMOINE & SOLIDARITES EN AF

Exercice 2017

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE	L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS		Valeur en	Augmentation	Diminutions	Valeur en
AMORTISSABLES		début d'ex	Dotations	Sorties/Rep	fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	Total I				
Autres immobilisations incorporelles	Total II				0
Immobilisations corporelles				1	
Terrains					(
Constructions	i	17 556	28 018		45 574
Installations techniques, matériel et outillage industrieis					(
Installations générales, agencements et aménagements divers		710	2 091		2 80°
Matériel de transport					(
Matériel de bureau et informatique, mobilier		101	301		402
Emballages récupérables et divers					
	Total III	18 367	30 410	0	48 77
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	18 367	30 410	0	48 777

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT.DEROGATOIRE							
Immobilisations	DOTA	TIONS			REPRISES		Mouvements
amortissables	Différenciel	Mode	Amortis	Différenciel	Mode	Amortis	nets amort.
	de durée	dégressfif	fiscal	de durée	dégressif	fisca	àfin
			exceptionnel			exceptionnel	d'exercice
Immo.incorporelles							
Frais d'établissement Total I							1
Aut.immo.incorp. Total II							
Immobilisations corporelles					l 		
Terrains			1		l	1	
Constructions					1	1	
Inst gén., agenc. amén.const.			1				Ì
Inst. techn., mat.outil.industriel					1		
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							1
Mat de bureau et informatique, mobilier				1		1	
Emballages récupérables et divers						<u> </u>	
Total III							ļ
TOTAL GENERAL (I+II+III)						<u> </u>	<u> </u>

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES	montant net	Augmen	Dotations ex.	Montant net
CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	début d'ex	-tations	aux amort;	en fin d'ex
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
I rais d'ennission d'emprant à ctalei	1 1		1 1	